

Plan d'action pour

Epipactis rhodanensis Gévaudan & Robatsch

Epipactis du Rhône - Orchidacée

Cantons de Fribourg, Neuchâtel, Vaud, Genève

Ph. Druart, expert cantonal du canton de Neuchâtel

1. Table des matières

1. Table des matières
2. Résumé
3. Introduction
4. Connaissances actuelles
5. Objectifs opérationnels
6. Stations et actions
7. Réintroduction
8. Liste des annexes

2. Résumé

Epipactis rhodanensis est un taxon identifié seulement depuis 1994, endémique du S-W de l'Europe : bassins moyens et supérieurs du Danube, du Rhin, de la Loire et surtout du Rhône ; depuis les Pyrénées orientales à l'ouest jusqu'au Tirol septentrional à l'est, et dans les Alpes maritimes au sud. La Suisse a une responsabilité importante dans sa conservation. Ses biotopes primaires sont des ripisylves sablonneuses ± perturbées et ± inondables de l'ordre des *Fraxinetalia*. Il peut occasionnellement se trouver en biotope secondaire dans différents milieux comme sur le ballast de la voie ferrée à Auvernier.

Le plan d'action propose des mesures destinées à assurer la pérennisation de la population neuchâteloise et de son satellite, une des 5-6 populations connues dans le massif du Jura actuellement.

3. Introduction

Cadre général - Le plan d'action porte sur les deux stations connues actuellement dans le canton de Neuchâtel, découvertes 1) en 1999 par Christian Monnerat dans une ripisylve jouxtant le lac de Neuchâtel mais séparé de celui-ci par la voie du tram « Littorail », et 2) en 2005 par Pierre-André Kuenzi : une petite population satellite de la première dans une haie longeant le tram. Les conditions de peuplement étant similaires pour d'autres colonies des cantons de Genève, Vaud, Valais et Soleure, les mesures proposées pourront être généralisées à ces stations. Les ripisylves sont des milieux relictuels en Suisse, ayant fait l'objet d'aménagement divers le long des rivières depuis des siècles, dans le but de réguler ou corriger leurs cours. Au bord des lacs elles sont très convoitées pour des aménagements fonciers, l'exploitation de granulats ou font l'objet de plantations visant à accroître leur rendement sylvicole. Ainsi la population est disséminée tout autour d'un parking en forme de pièce de puzzle, vestige probable d'une population plus importante en partie détruite lors de la construction dudit parking.

Objectifs généraux - Les stations d'*Epipactis rhodanensis* d'Auvernier ne bénéficient d'aucune mesure de protection. Diverses menaces actuelles ou potentielles pèsent sur des populations réduites: fauchage, piétinement, passage à l'herbicide, feux, et destruction potentielle dans l'hypothèse d'un agrandissement du parking du chantier naval ou d'un aménagement de ses abords. Les mesures proposées visent à juguler ces menaces : information des gestionnaires du parking, fauche tardive, limitation de l'usage du parking à ce pourquoi il est destiné durant la période de mai à août, protection stationnelle.

4. Connaissances actuelles

4.1. Généralités

Aire de répartition - Cette espèce ayant été décrite très récemment (Gévaudan & Robatsch 1994), sa répartition n'est pas encore entièrement connue. Chaque année de nouvelles populations sont découvertes tendant à étendre son aire de répartition, en particulier vers le nord, l'est et l'ouest. Actuellement *Epipactis rhodanensis* est connu de l'ensemble du bassin du Rhône, jusque dans le Valais central en Suisse et dans le Doubs en France ; du bassin du Rhin en Suisse : rive du lac de Neuchâtel et de l'Aar au nord, de la partie amont du bassin de la Loire, des Pyrénées orientales et des Alpes maritimes. Il est également signalé récemment du bassin du Danube en Autriche (Tirol septentrional) et en Allemagne en Bavière en 2002. Il a été observé jusqu'à 1600 m d'altitude. En Suisse, il est connu initialement du canton de Genève et a été découvert depuis dans ceux de Vaud, Neuchâtel, Valais, Soleure et Argovie.

Ecologie - En station primaire, l'écologie est relativement stable : ripisylves ± perturbées et ± inondables, sur des alluvions sablonneuses à caillouteuses, essentiellement dans des peupleraies à *Populus nigra* et des Aulnaies-Frênaies : groupements du *Salicion albae*, *Alnion incanae* et du *Fraxinion*. Comme l'ont déjà remarqué plusieurs auteurs *Epipactis rhodanensis* pousse souvent dans des milieux rudéraux ou perturbés par les activités humaines. Il semble que l'espèce puisse transgresser parfois dans des milieux plus secs et plus ouverts.

Biologie - *Epipactis rhodanensis* est un géophyte à rhizome de la famille des Orchidacées ; un rhizome porte en général 1(4) tige. Dans les *Epipactis* il fait partie du groupe d'*Epipactis helleborine*, à répartition eurasiatique - Floraison : juin juillet. – La valeur des petites espèces d'orchidées en général et de celles des *Epipactis* en particulier est discutée. Ch. Monnerat a justement effectué son diplôme de botanique à Neuchâtel en 2001 sur ce sujet. Nous n'avons trouvé dans son travail aucun argument qui permette de rejeter le statut spécifique accordé à *Epipactis rhodanensis* par toutes les flores spécialisées ainsi que par Flora Alpina (Aeschmann & al. 2004).

Morphologie - Clef de détermination [adaptée de Coll. (1998)] - *Epipactis* à labelle non articulé ; f. bordées de papilles / viscidium non fonctionnel : autopolinisation, les masses polliniques de consistance granuleuse se désagrègent pour tomber sur le stigmat, elle ne peuvent être retirées par contact avec une pointe de stylo par exemple / f. ascendantes, distiques, ≤ aux entrenœuds, ≤ 5 cm / épichile à sommet rabattu, de couleur variable : vert jaunâtre, blanchâtre, ou lavé de rose.

Statut UICN – Selon Moser & al. (2002) le statut UICN d'*Epipactis rhodanensis* pour le Jura est CR (gravement menacé d'extinction) et en Suisse EN (menacé d'extinction), la récente découverte de plusieurs populations pourrait ramener ce statut à VU (vulnérable), mais il est également vraisemblable que de nombreuses populations ont disparu ces dernières décennies avant même d'être connues, suite à l'aménagement des zones alluviales et la destruction d'une grande partie des ripisylves en Suisse. Dans le Jura suisse, compte tenu des deux populations neuchâteloises actuelles, des effectifs > 100 individus en moyenne, et de la vulnérabilité résultant du caractère artificiel du milieu où se situe la plus grande partie de la population, nous proposons le statut UICN EN.

5. Objectifs opérationnels

L'objectif à long terme est la pérennisation des deux populations neuchâteloise et les éventuelles populations présentes dans d'autres ripisylves et non encore observées à ce jour. A court et moyen termes l'objectif consiste à sécuriser la principale population par des mesures et un entretien adéquats.

6. Stations et actions

7 Réintroduction

Aucune mesure de réintroduction n'est proposée.

L'éventuelle transplantation des plantes situées sur le ballast est une mesure ponctuelle qui ne sera pas renouvelée en cas d'échec ; cf. 6.1.2.7.

8 Annexes

8.1 Bibliographie

ARX Von B & STOTZ, 1995. *Epipactis rhodanensis* A. Gévaudan & K. Robatsch présent en Arve helvétique?. *Saussurea*, 26 : 51-56.

BERTOZZI Franco & VEYA Patrick, 2002. Nouvelle répartition d'*Epipactis rhodanensis* (Gévaudan & Robatsch) en Suisse. *L'Orchidophile* 150: 31-36.

CHARLIER P. & Vauthey M., 1997. *Epipactis rhodanensis* A. Gévaudan & K. Robatsch : une nouvelle espèce d'orchidée confirmée pour la Suisse. *Saussurea*, 28 : 67-75.

DELFORGE P., 2001. *Guide des orchidées d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient*. Lausanne, Delachaux et Niestlé, 2e ed., 592 p.

DRUART & DUCKERT-HENRIOD eds., 2000. Notes de Floristique neuchâteloise II. *Bull. Soc. neuchâtel. Sci. Nat.*, 123 : 37-64 ; 2003, V, 126 : 49-67.

- FERREZ Y., PROST J.-F., ANDRE M., CARTERON M., MILLET P., PIGUET A. & VADAM J.-C., 2001. *Atlas des plantes rares ou protégées de Franche-Comté*. Besançon, Société d'Horticulture du Doubs et des Amis du Jardin Botanique, 310 p.
- GEVAUDAN A. & M., 2000. Nouvelle répartition de *Epipactis rhodanensis* A. Gévaudan & K. Robatsch. *Bull. Groupement Rhône-Loire-Isère de la SFO* 2 : 16-23.
- GEVAUDAN A. & M., 2001. Zur aktuell bekannten Verbreitung von *Epipactis rhodanensis* Gévaudan & Robatsch und verwandten *Epipactis*-Arten. *Journal Europäischer orchiden*, 33 (2) 673-689.
- GRABER A., 1923. La Flore des gorges de l'Areuse et du Creux-du-Van. *Bull. Soc. neuchâtel. Sci. nat.*, 48: 25-365.
- KÄSERMANN Ch. & MOSER D.M. 1999. *Fiches pratiques pour la conservation - Plantes à fleurs et fougères - Etat octobre 1999*. Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), Berne, 344 p.
- MOSER D.M., GYGAS A., BAUMLER B., WYLER N. & PALESE R., 2002. *Liste rouge des fougères et plantes à fleurs menacées de Suisse*. Ed. Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, OFEFP / CRSF / CJBG. Berne / Chambésy.
- SCHMID W., 1998. Orchideenkartierung in der Schweiz. *Journal Europäischer Orchideen*, 30(4) : 689-858.
- VEYA P., 2000. Découverte d'*Epipactis distans* Arvet-Touvet à la carrière de la Lance (VD). *Bull. Cercle Vaud. Bot.* 29 : 69-76.
- VUST M. & GALLAND P., 2001. *Les plantes protégées de Suisse – Plantes à fleurs, champignons, mousses et fougères*. Delachaux et Niestlé / Pronatura, Lausanne, 274 p. Autres